



# Sections sportives Football 08...



## Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire !!!

**C'est en ce moment !!!**

**Le District des Ardennes encourage donc les éducateurs des clubs à inciter leurs meilleurs joueurs à se présenter aux tests d'admission d'une Section Sportive.**

Pour vous inscrire, il vous suffit de retirer rapidement un dossier d'inscription auprès de chaque établissement. Possibilité de faire des journées découvertes

**Ne tardez-pas !!!**

Voici ci-dessous (mais également sur le site internet du District : <http://districtfoot08.fff.fr>) plus d'informations sur les sections sportives ainsi que les coordonnées des différents établissements scolaires du département des Ardennes qui possèdent une section sportive Football !

### Collèges

#### CHARLEVILLE MEZIERES :

- **Collège SALENGRO (sections garçons et filles)** - Tél. 03.24.37.27.47
- 2 rue des Mésanges - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Site internet** : <http://ent.clg-salengro.ac-reims.fr/joomla/index.php/epssport/section-foot>

#### RETHEL :

- **Collège SORBON** - Tél. 03.24.38.42.79
- 3 rue Etienne Dolet - 08300 RETHEL
- **Site internet** : <http://sepia.ac-reims.fr/clg-de-sorbon/-spip/>

#### SEDAN :

- **Collèges Turenne (sections garçons, filles et FUTSAL)** - Tél. 03.24.29.06.23
- 21 Place Crussy – 08200 SEDAN
- **Site internet** : <https://sites.google.com/site/viesportivecollegeturenne/section-sportive-football>

#### VIREUX :

- **Collège BRUNEAU** - Tél. : 03.24.41.62.35
- 10 rue de la Campagne – 08320 VIREUX
- **Site internet** : <http://moncollegedevireux.blogspot.fr/2014/04/tests-dadmission-section-sportive.html>

### CHARLEVILLE-MEZIERES :

- **Lycée MONGE** - Tél. 03.24.52.69.69  
2 Avenue Saint-Julien – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
**Site internet :** <http://sepia.ac-reims.fr/lyc-monge/-joomla/>

### RETHEL :

- **Lycée VERLAINE** - Tél. 03.24.39.50.30  
03.24.39.50.30 - Rue du Dr LOUIS GOBINET – 08300 Rethel
- **Site internet :** [http://www.lyceeverlaine-rethel.fr/index.php?id\\_menu=13](http://www.lyceeverlaine-rethel.fr/index.php?id_menu=13)

### SEDAN :

- **Lycée PIERRE-BAYLE** - Tél. 03.26.06.60.14  
03.26.06.60.14 - Rue Jean Rogissart – 08200 SEDAN
- **Site internet :** <http://sepia.ac-reims.fr/lyc-bayle/-joomla-/index.php/nos-atouts/section-foot/74-nos-atouts/section-foot>

**Pour vous inscrire, il vous suffit de retirer rapidement un dossier d'inscription auprès de chaque établissement.**

**Les sections sportives fonctionnent bien au sein du département des Ardennes.** Il existe 4 collèges et 3 lycées qui possèdent des sections sportives football.

**Ainsi, de nombreux jeunes ardennais peuvent s'adonner à leur sport favoris tout en suivant une scolarité normale.**

Les sections sportives FFF sont des structures fédérales intégrées à un établissement scolaire (sous l'égide de l'Education Nationale) **qui permettent aux jeunes espoirs du football d'allier leur projet scolaire et leur projet sportif à travers des horaires aménagés.**

En effet, afin de permettre un bon équilibre de l'enfant, ces structures mises en place et suivies par la Fédération Française de Football permettent d'assurer une bonne répartition et harmonisation de la pratique du football à bon niveau et des études.

**Chaque enfant qui intègre une section sportive FFF dispose d'un suivi individualisé au niveau scolaire, sportif mais aussi éducatif et médical.**

***La labellisation FFF des sections sportives football n'est accordée que si la structure répond scrupuleusement au cahier des charges établi par la Direction Technique Nationale.***

Nous vous encourageons donc à présenter vos jeunes licenciés au concours d'entrée d'une des 7 sections sportives des collèges du département labellisés FFF et de prendre contact directement avec l'établissement que les familles auront choisi pour obtenir l'ensemble des informations nécessaires.

***Nous vous conseillons cependant aux familles de se rapprocher de la section sportive la plus proche de leur domicile afin de respecter le milieu familial de leur jeune enfant !***

**A noter que l'enfant restera licencié dans son club d'origine et continuera à évoluer chaque week-end avec ses copains dans son équipe habituelle. Il pourra également participer chaque semaine à une séance d'entraînement avec son équipe en accord avec son éducateur, son responsable de section et en fonction de son emploi du temps (ne pas faire deux séances dans la même journée).**